



Numéro unique de document : GT332014043 Date document : 03/11/2014

Direction de la Surveillance

Pôle Pharmacovigilance - Addictovigilance Personne responsable de l'instance : Dr P Maison

Groupe de Travail Toxicovigilance des médicaments GT33201404

Séance du 6 octobre 2014 de 10h00 à 11h30

Nom des participants	Statut (mentionner si Président, membre, /secrétaire, rédacteur, évaluateur)	Présent	Absent /excusé	Copie
Patricia BOLTZ	Membre	X		
Marie BRETAUDEAU-DEGUIGNE	Membre	×		
Luc DE HARO	Membre	X		
Nicolas FRANCHITTO	Membre	×		
Valérie GIBAJA	Membre		X	
Sixtine GINISTY	Membre	×		
Laurence LAGARCE	Membre	×		
Françoise PENOUIL	Membre	×		
Corine PULCE	Membre		X	
Christine TOURNOUD GOICHOT	Membre	×		
Antoine VILLA	Membre	×		
DIRECTION DE LA SURVEILLANCE	(ANSM)			
Patrick MAISON	Directeur		X	
Pôle Pharmacovigilance/Addictovigilan	nce (ANSM)			
Florence CARDONA	Chef de pôle	×		
Irène BIDAULT	Evaluateur	X		
Cyndie PICOT	Evaluateur	×		
DIRECTIONS PRODUITS (ANSM)				
Anne Marie CALLENS	Evaluateur DP NEURHO	×		
Marie PAREL	Evaluateur DP NEURHO	×		

Points	Sujets abordés	Initiales évaluateur	Action: mentionner pour audition, information, adoption ou discussion	Avis EU nécessaire avant publication Mentionner Oui non	Liens DPI <i>Mention</i> <i>ner</i> Oui non
1.	Introduction				
1.1	Adoption de l'ordre du jour		Adoption	NON	
1.2	Adoption du CR du Groupe de Travail Toxicovigilance <n° 33201403=""></n°>		Adoption	NON	
1.3	Liens d'intérêt		Adoption	NON	
2.	Dossiers thématiques				
3.	Dossiers Produits – Substances (Natio	onal)			
3.1	BACLOFENE	,	Discussion	NON	
4.	Dossiers Produits – Substances (Europe)				
5.	Tour de table				

AMM: Autorisation de mise sur le marché

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé Centre antipoison et de toxicovigilance Comité de coordination de toxicovigilance Ansm : CAPTV : CCTV :

Dose supposée ingérée Groupe de travail DSI: GT:

Recommandation temporaire d'utilisation Système d'Information des Centres Antipoison RTU: SICAP

Déroulement de la séance				
1. Introduction				
Dossier thématique				
Dossiers Produits – Substances (National)				
Dossiers Produits – Substances (Europe)				
Nom de l'évaluateur	Non applicable			
Horaire de passage	10:00 à 10:05			
1.2 Adoption du compte rendu du Groupe de Travail (GT) Toxicovigilance <n° 33201403=""></n°>				
Le compte rendu est adopté à l'unanimité				
1.3 Liens d'intérêt				
Après analyse des liens d'intérêt, aucune situation ne nécessite une restriction de participation.				

3. Dossiers Produits - Substances (National)				
3.1 BACLOFENE				
Dossiers Produits – Substances (National)				
Laboratoire(s) concerné(s)	NOVARTIS, SANOFI			
Liens d'intérêt	Néant			
Horaire de passage	10h05 – 11h30			

Critères de passage	
Besoin d'une connaissance terrain sur des pratiques	\boxtimes
Besoin d'un avis collégial ou complémentaire / Absence de consensus interne et / ou avis complémentaire	
Caractère innovant du dossier	
Impact majeur de santé publique	

Présentation de la problématique

Saisine: Ansm du 17 mars 2014

En raison d'une utilisation grandissante du baclofène hors du cadre actuel de son autorisation de mise sur le marché (AMM), en particulier dans le sevrage alcoolique, et afin de compléter les données quant à sa sécurité d'emploi dans cette indication, l'Ansm a sollicité le Comité de coordination de toxicovigilance (CCTV) afin de réaliser une mise à jour des cas colligés par les Centres antipoison et de toxicovigilance (CAPTV), par le biais d'une étude rétrospective sur la période 2008-2013 et de compléter celle-ci par une étude prospective, à partir de la mise en place de la Recommandation temporaire d'utilisation (RTU).

Le rapporteur fournit une version préliminaire du rapport incluant le matériel et méthodes et les résultats (les principaux résultats ayant été présentés oralement lors du GT33201402 du 19 mai 2014).

Remarques du groupe :

A la lecture de la version 1 du rapport produit par le rapporteur, les points suivants ont été discutés par les membres du GT :

1) Points utiles à préciser dans le rapport :

- Parler d'exposition sans symptôme et exposition avec symptôme (plutôt qu'intoxications) ;
- Préciser la méthode d'imputabilité dans le Matériel et méthodes ;
- Définir Patient alcoolo dépendant dans le Matériel et méthodes ;
- Définir les co-morbidités dans le Matériel et méthodes ;
- Catégorisation des circonstances d'exposition :
 - o accident thérapeutique = effet indésirable médicamenteux, donc reclasser les circonstances ;
 - o modifier l'intitulé de la circonstance "tentative de suicide".
- Détailler les cas de décès et l'imputabilité ;
- Revoir la cotation du cas Grave inclus dans les expositions sans symptôme ;
- Doses:
 - o Revoir / vérifier les cas d'exposition avec une dose supposée ingérée (DSI) de 0,0 mg ;
 - o Revoir / vérifier le cas avec une DSI de 15 000 mg;
- Analyser les différences en termes de co-morbidités entre les patients alcoolo dépendants *versus* non alcoolo dépendants ;
- Vérifier le nombre de patients alcoolo-dépendants (incohérence suivant les tableaux) ;
- Prévoir des tableaux récapitulatifs.

2) Calendrier prévisionnel:

- Mis à jour du rapport au regard des remarques formulées par le GT :
- Présentation orale des résultats et discussion de quelques points méthodologiques lors du prochain CCTV du 16
- Rédaction de l'introduction et de la discussion, dès validation de la méthodologie et des résultats.
- Présentation au congrès de la Société de toxicologie clinique le 10 décembre 2014.